

PONY : 1600 vélos en libre-service : une nouvelle solution de mobilité pour tous !

Le Syndicat des Mobilités de Touraine, autorité organisatrice de la mobilité de Tours Métropole Val de Loire, Vouvray, Vernou et La Ville-aux-Dames, a choisi la société pony pour lancer une nouvelle offre de location de vélos en libre-service.

Ce nouveau service arrivera au printemps 2024 : 500 vélos musculaires et 1100 vélos deux places à assistance électrique seront déployés dans 19 communes du territoire.

Ce lancement est accueilli avec enthousiasme par Emmanuel DENIS, Président du Syndicat des Mobilités de Touraine et Maire de Tours : « Avec pony, nous passons à une vitesse supérieure et déployons un service vélos souple, économique et respectueux de l'environnement, en complément de notre service historique « longue durée » Velociti. C'est une nouvelle étape pour encourager la pratique cyclable, faciliter l'intermodalité avec les transports publics ainsi qu'un atout pour l'attractivité touristique. »

Où trouver les vélos en libre-service ?

Les vélos seront déployés dans 19 communes sur le ressort territorial du SMT : Ballan-Miré, Chambray-lès-Tours, Chanceaux-sur-Choisille, Druye, Fondettes, Joué-lès-Tours, La Riche, La Ville-aux-Dames, Luynes, Mettray, Notre Dame d'Oé, Rochecorbon, Savonnières, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Pierre-des-Corps, Tours et Villandry.

Les vélos seront obligatoirement stationnés sur des emplacements délimités grâce à un marquage au sol spécifique : ils ne pourront être restitués que dans l'une de ces zones, à condition qu'un emplacement soit disponible. Christophe Boulanger, 1^{er} Vice-Président du SMT revient sur le choix de cette solution : « En accord avec les villes accueillant le service, nous avons choisi de ne pas installer d'attache fixe au niveau des stations : cela réduit les coûts d'investissements et permet une gestion plus souple du service afin de nous adapter plus facilement aux besoins de déplacements des habitants. »

Quelle est la particularité des vélos pony ?

- La société pony a conçu un vélo deux places à assistance électrique. Il permet de circuler à deux sur le vélo en toute sécurité et ainsi de diviser par deux le coût et le bilan carbone des trajets.
- Légers, fiables et maniables, les « double ponys » sont conçus en France. Pour les batteries, elles sont fabriquées sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire par l'entreprise Vlad à Parçay-Meslay.



Comment va fonctionner ce service ?

Pour en profiter, il faudra télécharger l'application pony (disponible sur iOS et Android) et s'identifier : grâce à la géolocalisation, l'application permet de visualiser les vélos disponibles, de les déverrouiller puis de facturer la location selon la durée.

Combien coûte la location d'un vélo pony ?

Diverses formules de tarification au trajet ou en abonnement seront proposées : par exemple 2,90 € pour un trajet de 10 minutes avec un vélo électrique ou 1,50 € pour un trajet de 30 minutes avec un vélo classique.

Qui mettra en œuvre ce service ?

Pony est un des leaders français du vélo partagé. Cette société basée à Angers exploite des vélos en libre-service dans 18 territoires en Europe dont Angers, Poitiers, et Bordeaux. Elle a été choisie par le SMT pour une durée d'un an renouvelable 3 fois.

Pony propose un modèle économique innovant et participatif. Son concept « *Adopt a Pony* » permet à des particuliers d'acheter des vélos pony et d'être rémunérés à chaque utilisation. « *Nous remettons les habitants au centre de l'économie de partage. Cela les implique dans la gestion du service et les bénéfices restent dans l'économie locale* », explique Paul-Adrien Cormerais, Fondateur de la société pony.

Contact presse SMT :

Virginie Perchenet
Chargée de mission communication
– relations usagers et presse
02 47 80 11 52 – 06 85 66 93 94
v.perchenet@mobilites-touraine.fr